



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



UNIVERSITÉ DE VERSAILLES
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR L' « Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines »

DOSSIER : AP3_n° 486 **Axe 1 Programme 7**

Intitulé du projet : **Accompagnement, Bilan-Réorientation, Insertion (ABRI)**

Porteur du projet : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Françoise Chambre, Direction de la Réussite et de l'Insertion Professionnelle ; Alain
Nicolas, Service Commun Universitaire de Formation Continue

Evaluateurs internes du projet : *Hervé Chomienne ; Sylvie Vilter*

Evaluateurs externes du projet : *Dominique Gentile ; Georges Michaillesco ;
Nelly Trachet*

Région(s) d'expérimentation : *Ile-de-France*

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : *Septembre 2010*

*Ce démarrage décalé s'explique par le temps nécessaire pour aboutir à la signature de
la convention.*

Résultat de l'appel d'offres en juillet 2009

*Rentrée universitaire 2009 : Préparation du dispositif avec les équipes en place (DRIP +
SCUFC)*

Signature de la convention : Avril 2010

Recrutements de l'équipe ABRI : de mai à septembre 2010

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

Le projet répond au programme concernant l'accompagnement vers la qualification et l'insertion professionnelle des étudiants en difficulté et qui décrochent. Il a pour objectif de créer un dispositif offrant à partir d'une analyse des difficultés rencontrées individuellement par chaque étudiant identifié, un ensemble de solutions de remédiation alternatives structurées par la définition d'un projet de l'étudiant.

Le dispositif concerne principalement les étudiants, de Licence 1 des domaines Sciences, Sciences humaines et sociales, Droit et Sciences politiques, ainsi que ceux de première année d'IUT. Au démarrage de l'expérimentation en septembre 2010, l'équipe a décidé d'inclure également les étudiants en échec à la fin du semestre 1 en PACES (préparation aux concours en études de santé). Les étudiants qui ne sont pas en 1^{ère} année mais rencontrent des difficultés et prennent contact pour demander un suivi, sont également pris en charge dans le dispositif.

Nous cherchons à contacter les étudiants dès le moindre signe de difficulté visible tels qu'absences ou résultats aux premiers contrôles continus. Le public visé avait été estimé en terme prévisionnel à un effectif de 530 étudiants en difficulté à la fin du semestre 1, pour l'ensemble des domaines.

Le repérage s'effectue par contacts directs ou lors des actions menées par la Direction de la Réussite et de l'Insertion Professionnelle (DRIP), forums « Les années licence », ateliers techniques de recherche d'emploi..., par les responsables de formations, travaux dirigés et travaux pratiques et les secrétariats administratifs, par l'analyse des résultats d'examen des semestres 1 et 2, lors de demande de réorientation entre les semestres 1 et 2 ou à la fin du semestre 2.

Ainsi, toute personne de la communauté universitaire peut être à l'origine de cette identification, d'où la nécessité de mobiliser sur l'action et de communiquer auprès des étudiants, des équipes administratives et pédagogiques.

A cette fin l'accent est mis sur les interventions en amphis de rentrée, la distribution de flyers et un affichage dans l'ensemble de l'université, des fiches projets à destination des enseignants et secrétariats administratifs ainsi que des fiches de renseignements à transmettre aux conseillers ABRI ou à remettre à tout étudiant potentiellement concerné par le dispositif.

Des annonces ont eu lieu dès la rentrée sur tous les supports de communication : site de l'UVSQ, site DRIP, journal de l'UVSQ, journal de la Vie Etudiante, télévision TV Fil 78...

Lors de la prise de contact qui s'effectue le plus souvent par téléphone ou par courriel, un premier entretien est proposé. L'étudiant qui le souhaite fait alors l'objet d'un accompagnement lui permettant de préciser son projet professionnel et débouchant sur la proposition de solutions de remédiation : modules adaptés aux difficultés identifiées, parcours en alternance ou spécifique, stage, mise en emploi...

Les informations recensées lors des entretiens avec les étudiants en difficulté sont stockées à partir des questionnaires d'entretien dans une base de données développée pour le projet. Ces données permettront d'approfondir la notion d'étudiants en difficulté et de préciser les solutions de remédiation à y apporter.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

Dès signature de la convention, une équipe spécifique ABRI a été recrutée au sein de laquelle les tâches et domaines d'intervention ont été répartis, un minimum de spécialisation étant nécessaire à l'efficacité du dispositif.

Chaque conseillère intervient au sein d'une composante afin de tisser des liens avec les équipes encadrantes et d'effectuer les bilans ; le relais est ensuite pris par une autre conseillère pour le montage des solutions de remédiation et les contacts avec les partenaires tant au sein de l'université qu'à l'extérieur.

Les entretiens se découpent en différentes phases :

- **Phase 1** : Diagnostic : Analyse et bilan de la situation
- **Phase 2** : Aide à la construction d'un projet personnalisé/ Remobilisation
 - Bilan des intérêts personnels et professionnels / Bilan des compétences acquises
 - Exploration des secteurs professionnels et/ou métiers qui intéresseraient l'étudiant
 - Réalisation d'enquêtes métiers auprès de professionnels pour valider un projet
 - Possibilité d'effectuer un ou plusieurs stages de découverte Métiers
- **Phase 3** : Elaboration d'un plan d'action en fonction du projet et mise en application. Ce plan d'action est mis en place au sein de l'université et/ou en partenariat avec des structures externes.
- **Phase 4** : Suivi de l'étudiant dans son intégration en formation ou sur le marché de l'emploi.

Actuellement, avant que le semestre 1 ne soit terminé, 410 étudiants ont été identifiés en grande difficulté ou décrocheurs et contactés, 169 ont fait l'objet d'un premier entretien et 94 sont en cours d'accompagnement.

Les premiers résultats sont tout à fait positifs de par l'aide concrète apportée et appréciée par les étudiants et de par l'accueil enthousiaste des équipes pédagogiques.

Le dispositif va monter en puissance en février et mars avec l'arrivée potentielle de nombreux étudiants dont les difficultés vont être mises en évidence par les résultats d'examen du semestre 1. Nous attendons en particulier un flux important d'étudiants venant de première année de médecine.

Le dispositif nous amène également à repenser les passerelles à développer et les possibilités de réorientation en cours d'année. D'ores et déjà une procédure est mise en place pour l'orientation en cours d'année dans le cadre d'une démarche qualité.

Suite au démarrage décalé du dispositif, une expérimentation avait été initiée dès juin –juillet 2010 à partir d'un échantillon d'étudiants en échec à la fin du semestre 2 de leur première année. Cette première expérimentation avait permis de tester le fonctionnement du dispositif sur les trois premières phases. En particulier, plusieurs étudiants ont, suite aux entretiens, définis un projet et sont actuellement en phase de réalisation de celui-ci. Le dispositif ayant vocation à fonctionner tout au long d'une année universitaire, nous avons pu le mettre en place dans son déroulement complet à partir de la rentrée septembre 2010.

Pour donner toute sa mesure, il s'avère nécessaire de développer le dispositif sur deux années universitaires complètes. Nous souhaitons donc poursuivre l'expérimentation en 2011-2012, dans la perspective d'en fournir alors une analyse fine et de pérenniser le système dans ses éléments concluants.

CERTIFICAT :

Je soussigné,, responsable de la structure porteuse du projet AP3_n°, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :